

Après étude du projet de LGV Poitiers Limoges et recueil d'informations lors de la réunion publique du 13 Novembre 2006 à Châteauroux,

**Le Conseil de Développement du Pays Castelroussin Val de l'Indre et de l'Agglomération de Châteauroux**, réuni en séance plénière le 13 décembre 2006, considère :

- que toutes les études en cours, auxquelles ont participé les membres du C. de Développement (Charte du Pays, Contrat avec la Région, SCOT) démontrent la nécessité vitale pour le Pays Castelroussin de disposer de moyens de communications performants pour contribuer au développement local. Cette nécessité s'étend d'ailleurs à l'ensemble du Département.
- Que la liaison ferroviaire Paris- Orléans- Châteauroux- Limoges- Toulouse constitue un de ces moyens, à la fois historique et d'avenir, qu'il s'agisse du trafic voyageurs ou du fret.
- Que cette liaison ferroviaire complète la liaison routière Nord Sud par l'A20 et s'intègre dans les liaisons routières Est Ouest qu'elle enrichit et irrigue.
- Que cette même liaison constitue une interaction évidente avec l'aéroport M. Dassault

**Le Conseil de Développement du Pays Castelroussin Val de l'Indre et de l'Agglomération de Châteauroux** note que la réalisation de la LGV Poitiers Limoges entraîne, pour RFF, la réduction de la ligne ferroviaire Paris- Orléans- Châteauroux- Limoges- Toulouse à un ensemble de trois tronçons à vocation différente mais perdant le statut de liaison Nationale.

De ce fait la liaison Châteauroux Limoges relèverait du TER.

La liaison Châteauroux Toulouse serait fractionnée, obligeant à plusieurs changements sans garantie de correspondance.

La liaison Châteauroux Paris semblerait assurée en un temps légèrement inférieur à 2 heures sans qu'aucune garantie ne soit apportée à la qualité et à la pérennité du service (modernisation du matériel roulant, suivi de l'infrastructure, cadencement des liaisons)

En tout état de cause rien n'est prévu pour mettre en place une interconnexion avec les réseaux TGV Français et Européens.

Dans ces conditions, **Le Conseil de Développement du Pays Castelroussin Val de l'Indre et de l'Agglomération de Châteauroux** :

- S'inscrit fortement contre le projet de LGV Poitiers Limoges qui contribuerait à l'enclavement du territoire sud de la Région Centre et lui interdirait toute interaction avec le sud de la France et de l'Europe.
- Demande la modernisation rapide et continue de la ligne ferroviaire Paris- Orléans- Châteauroux- Limoges- Toulouse, l'introduction de matériels roulants performants et le renforcement du cadencement (notamment le matin et le soir ), l'interconnexion avec les réseaux GV de France et d'Europe.
- Regrette que ce projet dresse les uns contre les autres des territoires qui avaient plus besoin de complémentarité que d'antagonisme.

Châteauroux le 13.12.06